

Situation	Application de la sanction	Obligation de réimplantation
Destruction réalisée par un tiers et justifiée par des éléments probants	non	oui
Destruction liée à un cas de force majeure ou de circonstance	non	oui
Destruction de haie autorisée conformément à l'arrêté BCAE	non	non
Autres cas de destruction	oui	oui